

Grande Salle et abris PCi

Demande de location

Date(s) de l'évènement :

Type d'évènement :	Horaires :			
	Le	de :	à :	
	Le	de :	à:	
Nom, prénom :	Société :			
Adresse:				
_	Adresse :			
* :				
a .				
@:				
Pour la restitution de la caution :				
N° IBAN : CH				
Titulaire du compte :				
Choix de la salle :				
grande salle decran & beamer (payant)	☐ réfectoire	abri PCi, avec	cuisine et	
☐ scène ☐ galerie	vaisselle			
Cuisine	☐ dortoirs al	bri PCi, avec c	louches	
_	abri PCi, d	ouches uniqu	ement	
couverts pour personnes		·		
Nombre de participants (env.) :	Vente de boiss	ons alcoolisée	es (O/N) ?	
	S	i oui faire égale	ement une	
Nombre de véhicules (env.)	demande POCA			
		,	- 1	
/ aura-t-il un bal (O/N) ?	Vente de billets d'entrée ?			
Spectacles :	Spectacle - Ré	pétition géné	érale :	
Date(s) :	Date :			
Horaire : de à	Horaire: de _	a		
rate : Signa	ature :			

Formulaire à envoyer **avec une attestation RC** à l'Administration communale, rue du Château 7, 1148 L'Isle ou par courriel à : greffe@lisle.ch

Ne	pas	remplir	. réservé	à	l'Admini:	stration
,,,,	pus	CHIPH	, , , , , , , ,	· u	1 Admini	ou auon

Décision municipale du :

Tarif de location:

La demande est acceptée / refusée Caution:



Grande Salle & abris PCi de L'Isle Tarifs de location

	Sociétés locales Habitants Commune	Hors Commune		
Grande salle (250 personnes)				
Salle - scène - cuisine - galerie Caution	300 200	600 200		
Galerie, sans la salle (60 personnes)				
Galerie - cuisine Galerie Caution	150 100 100			
Cuisine - entrée Caution	100 100			
Couverts, par armoire pour 100 personnes	60			
Projecteur (beamer) et écran	100			
Abri PCi				
Dortoirs (50 personnes) douches comprises	200			
Caution	100			
Réfectoire abri PCi (140 places)				
avec cuisine et vaisselle Caution	200 100			
Prix de l'heure de nettoyage	70			

^{1.} Lors d'une utilisation privée, le tarif « Habitants Commune » peut être appliqué aux enfants dont les parents habitent le territoire communal.

^{2.} La salle est mise gratuitement à disposition de chaque société locale une fois par année. La caution est cependant due.

^{3.} La salle est mise gratuitement à disposition pour les assemblées (sans repas) des sociétés locales et des assemblées des sociétés intercommunales dont la Commune est membre.